

Campagne "Solidarité France-Rwanda"

lancée conjointement par :

ACAT, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Agir ici, AITEC, Association de parents d'enfants rwandais, CCFD, Cedetim, Cimade, Comité français pour la défense des droits de l'Homme et de la démocratie au Rwanda, Comité Zaïre Information, Commission Française Justice et Paix, CRID, Emmaüs international, Enfants Réfugiés du Monde, Fédération Artisans du Monde, Frères des Hommes, Groupe Développement, Médecins du Monde, Mouvement international de la Réconciliation, Peuples solidaires, RITIMO, Scouts de France, SOS Racisme, Survie, Terre des Hommes-France.

Rwanda : témoigner et réagir !

La situation au Rwanda suscite toujours une grande émotion. L'écart entre, d'une part, les terribles images des massacres, puis de l'exode de centaines de milliers de personnes et, d'autre part, le départ immédiat de 90 % des forces des Nations unies, puis les atermoiements de la communauté internationale pour venir en aide à ce peuple, ont choqué l'opinion publique. Dès le déclenchement des massacres, le 7 avril dernier, des associations de nombreux pays (particulièrement en Belgique), des anciens coopérants, des chercheurs ont pris position et des associations ont déclenché des opérations d'urgence pour venir en aide aux populations et aux réfugiés qui sont parvenus à sortir du Rwanda. Ce document succinct, qui ne prétend pas donner une idée complète de la situation rwandaise, signale les principales prises de position des associations.

Le collectif Solidarités France-Rwanda tient à votre disposition un dossier avec une sélection d'articles récents expliquant la situation présente, mais aussi le processus historique qui a conduit à la tragédie actuelle (dossier à commander à Agir ici. Participation financière bienvenue, prix : 50 F/ex, port compris).

Les initiatives en France

Les associations de solidarité et de défense des droits de l'Homme ont constitué un collectif "Solidarités France-Rwanda". Ce collectif a organisé une conférence de presse le jeudi 5 mai à Paris. Monseigneur Jacques Delaporte, président de la Commission française Justice et Paix et M. Pierre Vidal-Naquet, historien, ont exprimé leur indignation face au génocide en cours dans ce pays, au vu et au su du monde entier, sans que cela provoque de condamnation officielle de la part des autorités françaises.

La responsabilité de la France largement engagée dans la tragédie rwandaise.

Depuis des années, la France entretenait des relations privilégiées avec le régime du président Habyarimana. Ce n'est qu'après l'apparition d'une opposition armée, le FPR (Front Patriotique Rwandais), que la France est intervenue. Elle a tout d'abord envoyé un corps de 500 militaires au rôle controversé (ils étaient censés se limiter à la protection des ressortissants

français). Puis face à l'impasse politique, la France a incité le régime Habyarimana à s'engager dans une transition démocratique.

La signature des accords d'Arusha (Tanzanie), le 4 août 1993, a été un espoir pour le peuple rwandais. Cet espoir a été ruiné par la volonté des "faucons" du régime Habyarimana (garde présidentielle, milices armées), qui ont bloqué la mise en place des accords et depuis le 6 avril sont les responsables du génocide. Or cette garde présidentielle (700 hommes environ) a été formée, armée, encadrée par la France, jusqu'en 1993. La France, qui se targue d'avoir suscité les accords d'Arusha, a donc une lourde responsabilité à l'égard du peuple rwandais.

Après un mois de déclarations contradictoires et d'une diplomatie à géométrie variable (le "ministre" des Affaires étrangères du gouvernement provisoire de Kigali - gouvernement qui a cautionné les massacres et le génocide - a été reçu à haut niveau à Paris), la France a enfin adopté une position ferme à l'égard des responsables de cette tragédie en les dénonçant publiquement et en décidant qu'ils seront désormais considérés comme des criminels destinés à être

jugés par un tribunal international, sous l'égide des Nations unies.

Après avoir réalisé une première campagne de cartes postales, alors que la position française était encore très contestable, les associations ont décidé de continuer à interpellier M. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, pour que la France ait une attitude encore plus offensive dans la recherche et le jugement des responsables ainsi que dans la mise en œuvre de dispositifs pour protéger les populations civiles menacées au Rwanda et dans les pays limitrophes (Zaire, Burundi...).

Mode d'emploi :

- 1- Signez la carte postale ci-jointe adressée à M. Juppé et faites signer deux ami(e)s si possible.
- 2- Postez-la immédiatement sans l'affranchir.
- 3- Renvoyez le coupon-réponse immédiatement, à Solidarité France-Rwanda, c/o Agir ici, 14 passage Dubail, 75010 Paris, tel : (1) 40 35 07 00.

Extraits du communiqué de presse:
du collectif Solidarités France-Rwanda (25 mai 1994)

« Les associations signataires, membres du collectif Solidarité France-Rwanda, se félicitent que la position du gouvernement français ait sensiblement évolué sur le dossier rwandais et insistent pour que de nouvelles décisions soient prises de toute urgence. Les associations prennent acte de la déclaration du ministre des Affaires étrangères, Monsieur Alain Juppé, à l'Assemblée nationale, le 18 mai 1994. Elles sont satisfaites de voir enfin retenues plusieurs propositions qu'elles avaient formulées depuis la mi-avril :

- la reconnaissance du génocide perpétré au Rwanda par la garde présidentielle et les milices,
- la recherche des responsables de ce génocide et de l'élimination de l'opposition démocratique depuis le 7 avril dernier,
- la décision de juger ces responsables devant un tribunal international,
- la décision de ne plus considérer les responsables des massacres comme des interlocuteurs pour des négociations de paix dans le cadre des accords d'Arusha,
- la décision de recevoir officiellement M. Faustin Twagiramungu, Premier ministre désigné par les accords d'Arusha,
- l'envoi au Rwanda d'un contingent de casques bleus chargés de protéger les populations civiles et l'acheminement de l'aide humanitaire,

Dans ce contexte, les associations estiment :

- que l'envoi des nouveaux contingents de la MINUAR doit être une priorité absolue pour les Nations unies. Chaque jour de retard dans le calendrier se solde par la mort de centaines d'innocents.
- que des sanctions doivent être prises immédiatement contre les responsables des massacres et du génocide : interdiction de visas, blocage des comptes bancaires à l'étranger, par exemple.
- que le gouvernement engage une procédure judiciaire selon la convention de Genève du 12 août 1949 et de la convention de New-York du 10 décembre 1984 à l'encontre de toute personne ayant commis des crimes contre l'humanité et qui se trouveraient sur son sol.
- que la France, au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, exprime une volonté politique de création du Tribunal international chargé de juger les crimes au Rwanda,
- que des mesures de protection des populations civiles au Burundi et au Kivu (Zaire) doivent être adoptées de toute urgence (...).

Appel pour l'arrêt immédiat
du génocide au Rwanda
et le soutien au mouvement
démocratique

Cet appel lancé le 10 avril par des chercheurs spécialistes du Rwanda a reçu un écho très important. En quelques semaines, plus de 2'000 scientifiques, journalistes et diverses personnalités l'ont signé.

« Des dizaines de milliers de morts au Rwanda, peut-être des centaines de milliers. Ces hommes, ces femmes, ces enfants sont décimés systématiquement par famille entières. Ils ont été tués, ils sont tués par des membres de la garde présidentielle, par des militaires de l'armée rwandaise, par les miliciens armés du MPND (Mouvement révolutionnaire national démocratique, ex-parti unique du président Habyarimana, ndlr), par des voyous qui profitent de la situation de désordre pour voler, piller et assouvir des vengeances personnelles. Ce massacre a été planifié : dès les

premières heures de cette nouvelle Saint Barthélémy les tueurs munis de listes se sont rendus chez leurs victimes dans la capitale, les villes provinciales, puis les campagnes. Ce massacre constitue un génocide. Toutes les personnes considérées comme appartenant à l'ethnie tutsie, quel que soit leur âge, sexe, fonction, opinion politique sont "éliminés". Elles sont tuées pour une seule raison leur appartenance à un "groupe racial" donné. Ce massacre constitue aussi un "coup totalitaire" comme en témoigne l'élimination systématique de toutes les catégories d'opposants réels ou potentiels au régime(...)

Parmi les 2 000 premiers signataires de cet appel : Marc AUGE, Elisabeth BADINTER, Georges BALANDIER, Pierre BOURDIEU, Mme CHOMBART de LAUWE, Mgr GAILLOT, Françoise HERITIER, Bernard KOUCHNER, Jacques PELLETIER, Edgard PISANI, Alain RUELLAN, Laurent SCHWARTZ, Anne SINCLAIR, Alain TOURAINE, Pierre VIDAL-NAQUET.

RWANDA :
NOUS
SAVIONS !

« Ne refaisons pas l'erreur de confondre l'humanitaire et le politique. L'urgence de l'un ne doit pas servir à masquer l'absence de l'autre. Surtout n'attendons pas tout d'une communauté internationale qui nous serait extérieure. La France est membre permanent du Conseil de sécurité. De plus elle connaît le Rwanda, trop bien sans doute.

Depuis octobre 1990, des militaires français instruisaient et assistaient ces gardes présidentiels et cadres de l'armée dont beaucoup allaient devenir des assassins. Certains l'étaient déjà. Car ce régime que notre pays soutenait contre les assauts du Front patriotique rwandais, testait déjà les techniques du génocide. Militaires, diplomates, gouvernants français le savaient. Nous journalistes aurions dû le savoir. [Un rapport de la Fédération internationale des droits de l'Homme de février 1993] précisait que "le gouvernement rwandais a massacré et fait massacrer un nombre considérable de ses propres citoyens. Appel officiels à "débroussailler (tuer les Tutsis), existence d'un réseau Zéro, (escadrons de la mort dont les chefs étaient des proches du président Habyarimana), listes de suspects, villages rayés de la carte. Mais qu'est ce que 2 000 morts dans cette Afrique noire en perdition ? Tout simplement le début d'un génocide. A la honte d'en être témoin, s'ajoute celle de l'avoir laissé naître sans rien dire. Nous la France, n'en sommes que davantage tenus d'agir après le drame. Mais comment pourrions nous aider de bonne foi le Rwanda sans accepter de regarder la vérité en face ? Encore faudrait-il que nos dirigeants nous disent quelle logique, quelles amitiés, quels intérêts nous ont, au mieux aveuglés, au pire rendus complice de ce qu'il faut bien appeler un crime contre l'humanité.»

(Extrait de l'article de Joseph Limagne, dans Ouest-France, 24 mai 1994)

#2

Campagne "Solidarité France-Rwanda",

lancée conjointement par :

ACAT, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Agir ici, AITEC, Association de Parents d'Enfants Rwandais, CCFD, Cedetim, Cimade, Comité français pour la défense des droits de l'Homme et de la démocratie au Rwanda, Commission Française Justice et Paix, CRID, Enfants Réfugiés du Monde, Fédération Artisans du Monde, Frères des Hommes, Groupe Développement, Mouvement International de Réconciliation, Peuples solidaires, RITIMO, Scouts de France, Survie, Terre des Hommes-France.

Autres signataires de la carte adressée à M. le Ministre des Affaires étrangères :

Nom, prénom :

Adresse :

Nom, prénom :

Adresse :

Je fais un don de _____ F pour participer aux frais de cette campagne et pour que les associations de la campagne "Solidarité France-Rwanda" poursuivent leur action d'interpellation des autorités françaises.

Je commande _____ ex. de cette carte postale pour la faire signer autour de moi.
Prix : 3 F/ex. port compris.

Au total, je fais un chèque de _____ F (à l'ordre de "Agir ici", mention Rwanda).

✉ Pour que cette campagne soit efficace, merci de participer et de faire participer vos amis **dès que vous recevez cette carte**. La participation de dizaines de milliers de citoyens est indispensable pour renforcer le point de vue des associations auprès des décideurs chargés du dossier Rwanda.

✉ Vous pouvez commander d'autres cartes postales auprès d'Agir ici, 14 passage Dubail, 75010 Paris, tel : (1) 40 35 07 00 (prix : 3F/ex, port compris). Vous pouvez également photocopier cette carte.

à _____ le _____

Monsieur le Ministre,

Je continue à suivre les événements qui touchent actuellement le peuple rwandais. Je prends acte de votre souhait de voir juger les responsables du génocide et des massacres perpétrés au Rwanda depuis le 7 avril et de la nomination d'un rapporteur spécial des Nations unies pour le Rwanda, lors de la session spéciale de la commission des droits de l'Homme à Genève.

Je souhaite que la France intervienne d'urgence pour :

- que l'envoi des nouveaux contingents de la MINUAR (Mission des Nations unies au Rwanda) soit une priorité absolue pour les Nations unies. Chaque jour de retard dans le calendrier se solde par la mort de centaines d'innocents.

- que des sanctions soient prises immédiatement contre les responsables des massacres et du génocide (interdiction de visas, blocage des comptes bancaires à l'étranger) et que soient poursuivies les personnes responsables de ces actes, en particulier si certaines se trouvent sur le territoire français.

- que des mesures de protection des populations civiles au Burundi et au Kivu (Zaïre) soient adoptées de toute urgence,

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

Signature :

Coordonnées :

--

Autres signatures au verso

Franchise
postale
Ne pas
affranchir

**M. le Ministre
des Affaires
Etrangères**

37 quai d'Orsay
75700 Paris

Coupon réponse à retourner le plus rapidement possible sous enveloppe affranchie à **Solidarité France-Rwanda**, c/o Agir ici, 14 passage Dubail, 75010 Paris.

NB : les associations remettront à M. le Président de l'Assemblée et aux présidents de groupes politiques à l'Assemblée la liste des participants classée par département.

Vos coordonnées (nom, prénom, adresse - écrire lisiblement, merci) :

Sympathisant/membre de l'association (le cas échéant) :

J'ai écrit à M. le Ministre des Affaires étrangères, le (date) :

Voici les coordonnées d'amis qui ont également signé la carte à M. Juppé pour qu'ils reçoivent les résultats de cette campagne :

Nom, prénom : Adresse :
Nom, prénom : Adresse :